



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Visite d'État du président de la République au Royaume-Uni Question au Gouvernement n° 859

Texte de la question

VISITE D'ÉTAT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU ROYAUME-UNI

Mme la présidente . La parole est à M. Vincent Caure.

M. Vincent Caure . L'année dernière, nous avons célébré avec fierté les 120 ans de l'Entente cordiale, l'alliance historique qui unit la France et le Royaume-Uni. Au-delà de nos différences et de nos différends, cette amitié profonde a survécu aux guerres du XXe siècle et a vaincu le fascisme. Elle continue d'exprimer une vision commune du monde, qui se manifeste notamment dans notre soutien inébranlable à l'Ukraine.

Pourtant, monsieur le ministre des affaires étrangères, ces célébrations n'ont pas dissipé les profondes inquiétudes des citoyens français expatriés au Royaume-Uni, que je représente. Le Brexit, il y a cinq ans, a eu des conséquences immédiates et durables sur la vie quotidienne des près de 300 000 Français outre-Manche. La France, on l'oublie trop souvent, est une grande nation d'expatriés. Ces Françaises et ces Français qui, aux quatre coins de l'Europe et du monde, font rayonner notre pays et notre langue, sont nos meilleurs ambassadeurs. Ces dernières années, au Royaume-Uni, ils ont connu de nouvelles réglementations, des entraves à la libre circulation des biens et des personnes, un accroissement de la complexité de leur vie quotidienne, autant d'obstacles que la crise sanitaire a aggravés.

Les évolutions géopolitiques du monde nous amènent à nous interroger sur l'avenir que nous voulons donner à notre relation avec Londres. Je pense notamment à la coopération en matière de défense, avec le traité de Lancaster House, ou en matière de gestion migratoire avec les accords du Touquet. Alors que le président de la République s'apprête à effectuer la semaine prochaine une visite d'État – une première depuis dix-sept ans – et que se tiendra le 37e sommet franco-britannique, les Français du Royaume-Uni regardent avec attention ces rendez-vous et nourrissent de grands espoirs.

Quelles avancées concrètes pour faciliter leur vie nos compatriotes établis au Royaume-Uni peuvent-ils espérer de cette visite d'État ? Quels rapprochements spécifiques le gouvernement entend-il promouvoir et défendre lors de ce 37e sommet franco-britannique ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères . Vous l'avez dit, du 8 au 10 juillet, le président de la République sera au Royaume-Uni pour une visite d'État suivie par un sommet bilatéral au plus haut niveau, dans un contexte international très instable au sein duquel la France et le Royaume-Uni ont montré leur capacité à coopérer ces derniers mois. Ainsi la formation de la coalition des volontaires est-elle pilotée par la France et le Royaume-Uni pour soutenir l'Ukraine. Sur la crise iranienne, avec l'Allemagne et le Royaume-Uni, nous avons ouvert la voie des négociations. La France et le Royaume-Uni ont été en première ligne pour

mobiliser la communauté internationale par rapport à la situation au Soudan.

Cette visite d'État et ce sommet bilatéral sont donc l'occasion de faire progresser notre relation dans de multiples directions, à commencer, comme vous l'avez dit, par la défense, où notre coopération est dense. Elle repose sur le traité de Lancaster House, qui sera modernisé lors de ce sommet. Dans le domaine économique, nous voulons également approfondir nos liens, notamment dans les secteurs de l'énergie, des transports, des technologies de rupture, notamment l'intelligence artificielle et le secteur spatial. Des coopérations universitaires aboutiront à cette occasion. Nous aurons à cœur de faire progresser les mobilités humaines et les coopérations culturelles et universitaires.

Nous prendrons également en main des sujets plus difficiles dans notre relation, sur lesquels nous avons beaucoup avancé ces derniers mois, à commencer par la question migratoire, grâce aux démarches entreprises par le ministre de l'intérieur avec ses homologues britannique et européens. Nous aborderons aussi la pêche. Nous avons eu la grande satisfaction de voir que l'Union européenne avait obtenu la sécurisation de l'accès des pêcheurs français aux eaux britanniques jusqu'en 2038. Cette rencontre au plus haut niveau, à laquelle vous serez évidemment associé, sera donc l'occasion de progresser dans les domaines de coopération les plus naturels et évidents mais aussi sur les sujets sur lesquels nous avons des discussions plus exigeantes.
(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.)

Données clés

Auteur : [M. Vincent Caure](#)

Circonscription : Français établis hors de France (3^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 859

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juillet 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 juillet 2025